







Parc de Bonneveine Concertation préalable à la rénovation du parc

Compte-rendu de la rencontre n°2 du 6 avril 2022

CONTEXTE DE LA RENCONTRE



La Ville de Marseille et la Mairie du 6/8 souhaitent rénover leurs parcs et jardins, dont le Parc Bonneveine, en intégrant une démarche de participation des usagers, pour faire de Marseille une ville plus verte et plus harmonieuse.

La Région Sud souhaite apporter son soutien aux projets d'aménagement pour insuffler mieux de Nature en Ville, en adaptation au changement climatique.

Cette rencontre a lieu dans le cadre du programme Nature for City Life porté par la Région SUD, avec le soutien de la commission européenne.

Un premier atelier a eu lieu le 23 février avec 75 participants : c'était un atelier « diagnostic en

marchant », qui a permis de recueillir le vécu des habitants et leurs envies pour la rénovation du parc, en considérant aussi le changement climatique. Un second atelier a eu lieu le 6 avril avec les élus et techniciens, en préparation du prochain atelier avec les habitants.

PRESENTS

Anne Meilhac, Alexandre Rupnik – Adjoints au Maire des 6^{ème} & 8^{ème} arrondissements de Marseille Jackie Téglia – Directrice du Service Technique Mairie 6^{ème} & 8^{ème} arrondissements de Marseille Marie-Caroline Vallon – Région Sud

Brice Dacheux-Auzière, Clément Bigot – Direction des Parcs et Jardins – Bureau d'études Ville de Marseille

Marc Martin – Direction des Parcs et Jardins – Division territoriale centre sud – Ville de Marseille Rencontre animée par Patricia André – SENNSE Culture couleur

Les participants ont utilisé comme point de départ de la travaux la parole portée par les citoyens lors du diagnostic en marchant pour construire une vision partagée sur deux thèmes choisis.

1

PRESENTATION D'UN PREMIER DIAGNOSTIC



Clément Bigot présente au groupe une représentation graphique de la parole habitante.

Puis une prise en compte des éléments du site avec 3 niveaux d'intervention selon les zones :

- o Rénover
- Restructurer
- Recréer

(notamment des continuités piétonnes)



20220406PA









IDEES FORCES DES HABITANTS

Le choix est fait d'approfondir deux espaces clés :

1- Espace prairie englobant la pelouse et l'espace dégagé par la déconstruction du gymnase.

Plusieurs invariants émergent des travaux du groupe :

- Créer une 'vraie' entrée du parc, visible, marquée par une œuvre d'art en lien avec la thématique 'Culture' du parc Bonneveine et avec les 3 autres entrées.
- Installer une barrière végétale d'arbres hauts entre la prairie, l'avenue de Hambourg et le parking
- Installer dans ce grand espace :
 - terrain de foot/ballon
 - o dans ce grand espace, pas directement à côté du foot/ballon : localiser les terrains de pétanque avec des espaces qualitatifs : terrains dédiés, marqués et ombragés.
- Installer des fontaines à boire

En plus de ces éléments, d'autres idées ont été proposées. Il faut voir comment les intégrer dans cet espace, ou dans un autre espace du parc :

- Parcours sportif : intégrer le parc dans un circuit de parcours sportif plus large
- Bande jardinière à disposition des habitants
- Zone de pelouse libre pour yoga, crossfit...
- Tables de pique-nique
- Cours de tennis
- City park pour jeux actifs (plutôt côté rue/sonore)
- Mur d'escalade (plutôt côté piscine/calme)



2 - Cheminements piétons/vélos/trottinettes dans le parc Bonneveine

Il apparait des échanges une différenciation entre deux usages des vélos (et trottinettes) :

- Vélo loisir ou point d'arrivée : le vélo est l'objet permettant une activité ludique pour enfant ou adulte, ou en session d'apprentissage, ou l'arrivée à destination dans le parc: la vitesse est réduite.
- Vélo déplacement : le vélo est alors un moyen de transport qui permet à l'usager de se déplacer, traversant le parc sans forcément s'y arrêter, roulant ainsi à vitesse plus élevée.

Après échanges, il semble opportun d'aménager une seule voie pour les modes doux, cheminant à travers le Parc Bonneveine, qui sera partagée entre les différents usagers. Il semble en effet que les horaires 'déplacement quotidiens' soient différents des horaires 'loisirs' permettant une mixité d'usage de l'équipement.

Un lien sera à faire avec la Métropole qui lance le Plan Local de Mobilité incluant la structuration des voies de mobilités actives, lesquelles pourraient passer par Bonneveine, cette fois, sur la route.

Continuités :

20220406PA 2











- Intérêt à créer une jonction avec la traverse Paul.
- Prendre soin des connexions en sortie de parc pour les vélos comme pour les piétons.

Equipements:

- Concernant le blocage des scooters mais pas des vélos (y compris vélo cargo) : s'appuyer sur les retours d'expérience (nouveau modèle semco)
- Installer des racks à vélo aux endroits où on se pose (lieux de destination), visibles depuis les lieux d'activités.

<u>Qualité du sol cyclable</u>: après échanges, le groupe privilégie un matériau imperméable, permettant d'être sur un matériau roulant, plus sûr : enrobé clair/visible ou béton désactivé (+ couteux). Le groupe s'accorde pour prioriser la sécurité et la qualité de roulage sur cette voie. L'eau ne pénétrant pas ce cheminement sera guidée vers les côtés lesquels seront perméables (gestion de la pente).

CONCLUSION

Après captation de la parole des citoyens lors de la première concertation (diagnostic en marchant), cette séance de travail en groupe constitué de techniciens et élus a permis d'avancer sur le projet et donné matière au Bureau d'étude de la Direction des Parcs et Jardins pour faire une projection d'aménagement :

- de l'aire pelouse et ancien gymnase,
- des abords de ce côté du parc,
- et des voies principales à l'intérieur du parc

Les autres points seront approfondis lors du 3eme atelier, avec les citoyens .

LA SUITE?

Rendez-vous lors du 3^{ème} et dernier atelier : mardi 7 juin 17 h 30 19 h 30 pour produire avec les habitants les éléments de programme nécessaires au projet.

Sous réserve de la météo, la rencontre se fera sur site au Parc Bonneveine.



20220406PA 3

